



GIP GREDHA

Groupement d'Intérêt Public

Groupement Régional pour l'Élimination des Déchets Hospitaliers et Assimilés

Mardi 29 Janvier 2019
Journée Gestion des Déchets - prévention des infections





Le GREDHA sur les Pays de Loire

- ▶ Le GIP-GREDHA a pour objet l'organisation de la collecte et de l'élimination de déchets hospitaliers (DASRI) d'une grande partie des établissements de santé publics et privés de la Région des Pays de la Loire.
- ▶ Le GREDHA enregistre en 2019, 78 établissements de santé membres adhérents (publics, privés) ; à titre d'exemple : CHU d'Angers, CH de Laval, CH de Cholet, CHD La Roche sur Yon, CH Ancenis, CH Le Mans, Cité Sanitaire à Saint Nazaire, Clinique Jules Verne, Université d'Angers, le SDIS 72 Cela représente plus de 120 sites producteurs collectés producteurs et 2640 tonnes de DASRI par an (2017)





Prestation à destination des EHPAD

- ▶ 2016 : L'Agence Régionale de Santé a mandaté le GIP GREDHA afin d'identifier les modalités de mise en œuvre d'une prestation de collecte et d'élimination des déchets d'activités de soins à risque infectieux (DASRI) auprès des EHPAD de la région Pays de la Loire.
- ▶ objectif : promouvoir une filière de collecte économiquement maîtrisée, sécurisée et harmonisée en matière de tri et d'élimination des DASRI pour les EHPAD, à l'instar de ce que fait déjà le GREDHA depuis 23 années pour les établissements de santé publics et privés de la région.



Lancement de la prestation

- ▶ 2016 à 2017 : Les travaux menés par le GREDHA ont permis de conclure à la faisabilité technique d'une filière régionale d'élimination des DASRI moyennant une bonne mobilisation et adhésion des EHPAD. 70 établissements ont exprimé le souhait d'adhérer à ce projet. Le GREDHA a élaboré les documents nécessaires à la mise en place de cette filière (cahiers des charges des prestations de collecte et de fourniture de contenants, de traitement des déchets, convention d'adhésion au GREDHA ...)
- ▶ Octobre 2017 : lancement de la consultation par le GREDHA
- ▶ Février 2018 : attribution des marchés de collecte et d'élimination
- ▶ 1er septembre 2018 : mise en place et démarrage des prestations avec 25 établissements.



Contenu de la prestation

- ▶ une collecte mensuelle des DASRI produits par les EHPAD. Chaque fin d'année précédente, l'adhérent reçoit un calendrier des jours de collectes de l'année qui est établi par le GREDHA et paraphé par le prestataire et le directeur du GREDHA.
- ▶ Une traçabilité réglementaire (BSDI dématérialisé)
- ▶ Une collecte en cartons double épaisseur de 50 litres mis à disposition par l'entreprise en charge de la collecte. Attention l'identification du producteur de déchets doit figurer sur chaque emballage
- ▶ Un système de pesée embarquée dans le camion dédié à la collecte des DASRI
- ▶ Le transport vers l'exutoire
- ▶ La garantie d'un traitement d'élimination des déchets par incinération à 850°





Une gestion simple et transparente pour l'adhérent

- ▶ Un appel de fonds en début d'année puis une facturation au réel en fin d'exercice décomposée selon 3 items.
 - ❖ Un coût TTC au poids produit en kilogrammes incluant la prestation des 12 collectes annuelles ainsi que le traitement des DASRI.
 - ❖ Un coût TTC par emballage de 50 litres mis à disposition.
 - ❖ Un coût TTC par collecte supplémentaire demandée par l'adhérent.
- ▶ 1 accès en temps réel aux BSDI via le concept de dématérialisation.

**Estimation production DASRI pour un EHPAD : 1 à 3 Kg / lit / an
Pour un établissement de 80 lits => environ 900 € / an**

Les recommandations



Utiliser les outils proposés par le CPIAS des pays de la Loire pour mieux gérer vos déchets

- www.cpias-pdl.com



Optimiser le remplissage de vos boîtes d'aiguilles, bien fermer les boîtes avant de les déposer dans vos cartons DASRI.



Les boîtes d'aiguilles ne sont pas fournis par le marché du GREDHA



Optimiser le remplissage de vos cartons, 1 carton de 50 l peut contenir jusqu' à 5kg de DASRI, fermer vos cartons pour la sécurité de tous.

1 carton de 4 kg est beaucoup plus économique que 4 cartons de 1 kg !

Grâce aux recommandations et aux efforts de tri des établissements, le GREDHA a observé des baisses de production de 15 à 30 % sur l'année 2018

- ▶ Le GIP GREDHA a pour objectif de garantir la qualité des prestations et des fournitures pour tous ses membres adhérents.
- ▶ Le GIP GREDHA assure l'organisation de la collecte et du traitement de 40 % des DASRI produits dans les Pays de la Loire.

Vos contacts au GREDHA :

Sandrine DELAGE - Directrice - 02 40 09 44 01

Eric TRIBERT - cadre technique - 06 13 26 35 20

Virginie FOURAGE - coordinatrice administrative - 02 40 09 44 03

Solène RETIERE assistante administrative - 02 40 09 45 97





Merci de votre attention

Mardi 29 Janvier 2019
Journée Gestion des Déchets - prévention des infections

